

Provincial and Territorial Ministers  
Responsible for Aboriginal Affairs  
and  
Leaders of the National Aboriginal  
Organizations

Ministres provinciaux et territoriaux  
responsables des affaires autochtones  
et des  
dirigeants des organismes autochtones nationaux

---

## Communiqué

### **LA COOPÉRATION PANCANADIENNE À L'ÉGARD DES PRIORITÉS DES AFFAIRES AUTOCHTONES, LA CLÉ DE L'OBTENTION DE RÉSULTATS CONCRETS**

TORONTO, le 29 octobre 2009 – Les ministres des Affaires autochtones et les dirigeants des cinq organismes autochtones nationaux ont convenu aujourd'hui de travailler ensemble, en tant que Groupe de travail sur les affaires autochtones, pour améliorer la qualité de vie des peuples autochtones au Canada. C'est la première fois en quatre ans que des représentants de tous les niveaux supérieurs des gouvernements, et des organisations autochtones nationales se réunissent pour se pencher sur un large éventail de questions, notamment sur les défis auxquels font actuellement face les Premières nations, les Métis et les Inuits.

« Notre génération a aujourd'hui l'occasion de faire en sorte que des changements importants et tangibles soient apportés à la qualité de vie de la prochaine génération d'Autochtones. Cela ne pourra se réaliser qu'en refermant l'écart socioéconomique qui sépare les Autochtones des non-Autochtones du Canada. Dans le cadre d'un processus historique revitalisé, nous nous attaquerons ensemble aux défis les plus cruciaux des peuples autochtones : l'éducation et le développement économique. J'ai bon espoir que le travail que nous effectuerons grâce à ce nouveau processus national débouchera sur une réunion des premiers ministres », a déclaré le ministre des Affaires autochtones de l'Ontario, Brad Duguid.

La mise sur pied du groupe de travail, composé de membres de toutes les provinces et de tous les territoires, ainsi que des organisations autochtones nationales, découle d'une directive donnée par l'ensemble des premiers ministres provinciaux et territoriaux à l'occasion des discussions qui ont eu lieu avec les dirigeants des cinq organismes autochtones nationaux, à Regina (Saskatchewan), l'été dernier.

Les ministres et les dirigeants autochtones ont confirmé que le lancement d'un processus solide et durable pour le groupe de travail est essentiel à l'amélioration de la situation socioéconomique de tous les Autochtones.

Ils ont également constaté que les membres du Groupe de travail et le gouvernement fédéral ont plusieurs priorités en commun. Dans les domaines prioritaires communs où des politiques et des programmes existent déjà ou sont envisagés, la participation du

gouvernement fédéral est essentielle à l'obtention de résultats concrets et mesurables pour tous les peuples autochtones du Canada.

Le ministre Strahl a remercié le groupe de travail provincial-territorial-autochtone de l'avoir invité à sa réunion. Au nom du gouvernement fédéral, il examinera les recommandations du groupe de travail et travaillera en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les organisations autochtones dans le cadre de l'approche de partenariat établie au cours des dernières années et qui a déjà donné des résultats. Le ministre a également ajouté que ses fonctionnaires seraient disponibles pour appuyer ceux du groupe de travail.

Le Groupe de travail demande, à l'instar des premiers ministres provinciaux et territoriaux, la tenue d'une réunion des premiers ministres provinciaux, territoriaux et fédéral sur les questions autochtones, et il s'engage à leur présenter ses recommandations tout juste avant la prochaine réunion du Conseil de la fédération qui doit avoir lieu en août 2010 au Manitoba.

Les ministres et les dirigeants autochtones ont choisi de confier deux grands domaines prioritaires au Groupe de travail :

- l'éducation et la formation professionnelle
- le développement économique

### **Éducation et formation professionnelle**

Les ministres et les dirigeants autochtones ont convenu de travailler en collaboration avec les ministres de l'Éducation à l'égard des domaines prioritaires spécifiques cernés par le Conseil des ministres de l'éducation (Canada), en sus des ententes et des processus déjà en place. L'accent sera tout d'abord mis sur l'éducation de la maternelle à la fin du secondaire, ainsi que sur certains éléments de l'apprentissage permanent à moyen et à long termes, selon les possibilités qui se présenteront.

Les sujets de discussion iront du développement de la petite enfance jusqu'à l'amélioration des possibilités du postsecondaire pour tous les Autochtones.

### **Développement économique**

L'accroissement des possibilités économiques pour les Autochtones est une grande priorité. Le Groupe de travail mettra surtout l'accent sur la recherche de moyens d'étudier, d'améliorer et de faire progresser le développement économique dans le respect des besoins et des intérêts de toutes les parties en cause.

Les sujets pourraient porter sur les obstacles au développement de l'économie et des entreprises, le soutien aux entrepreneurs, et l'amélioration des débouchés commerciaux et des sources d'énergie pour les collectivités autochtones.

## **Santé et bien-être**

Outre les deux domaines prioritaires précités, les participants reconnaissent que le domaine de la santé et du bien-être est indispensable pour réaliser des progrès dans ces deux domaines identifiés. Fait partie intégrante de ce domaine la nécessité de s'attaquer au problème de la violence faite aux femmes autochtones et à celui des femmes autochtones disparues et assassinées, enjeu qui exige le déploiement d'efforts coordonnés à l'échelle nationale. Les participants ont convenu de discuter de santé et de bien-être de façon plus élargie lors d'une réunion du groupe de travail en avril 2010.

### **Contacts :**

Ministère des Affaires autochtones de l'Ontario :

- Scott Cavan, Cabinet du ministre  
416-314-7395  
scott.cavan@ontario.ca
- Greg Flood, Direction des communications  
416-314-9455  
greg.flood@ontario.ca